

Date de convocation : 30/10/2024 Date d'affichage : 31/10/2024 Nbre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 8 Votants : 11	L'an deux mille vingt-quatre, le sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Michel LEBouc, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.
---	---

Absents excusés :

Mr Didier PETITPAS donne pouvoir Mr Michel LEBouc
Mr Boris BOYAVAl donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER
Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH
Mme Sylvie COUPE

Absent :

Mr Patrick DEMARQUET

N°128- 2024

Validation de la prolongation du contrat de prestation pour l'assistance technique et le suivi du fonctionnement des postes de refoulement

Après avoir reçu la proposition de contrat pour l'année 2025 et analyser le contenu, Mr le Maire propose de poursuivre avec l'entreprise Véolia pour le contrat de prestation pour l'assistance technique et le suivi du fonctionnement des postes de refoulement. Car Monsieur LAN, 4^{ème} adjoint et les services techniques, confirment la qualité des prestations fournies.

Le montant annuel sera de 4 460.00 € HT pour l'année après application de la formule de révision (pour mémoire le montant était de 3 748.00 HT en 2024).

Pour les prestations de contrôle et de curage :
Le tableau joint donne les prix révisés :

ANNEXE – Bordereau des prix unitaire
(prix HT en € au 01.01.2025)

Envoyé en préfecture le 16/11/2024

Reçu en préfecture le 16/11/2024

Publié le

ID : 035-213501380-20241107-D128_2024-DE

1 - Contrôle des raccordements assainissement			
1-1	Contrôle de conformité de branchement particulier (eaux usées et eaux pluviales) avec fourniture d'un rapport d'inspection.	U	162,00
1-2	Enquête de conformité de branchement à l'unité sur demande de la Collectivité	U	162,00
1-3	Enquête de conformité de branchement sur demande de la Collectivité (en cas de commande groupée comprise entre 2 et 10 enquêtes)	U	140,00
1-4	Enquête de conformité de branchement sur demande de la Collectivité (en cas de commande groupée comprise entre 2 et 50 enquêtes)	U	124,00
1-5	Enquête de conformité de branchement sur demande de la Collectivité (en cas de commande groupée comprise entre 2 et 100 enquêtes)	U	108,00
1-6	Enquête de conformité de branchement sur demande de la Collectivité (en cas de commande groupée comprise entre 2 et 500 enquêtes)	U	97.30
1-7	Contre-visite après mise en conformité des installations intérieures, y compris remise soit du certificat de conformité, soit de la liste des non-conformités à résorber	U	81,00
1-8	Contrôle de conformité de branchement neuf	U	54,00
2 - Curage préventif et évacuation des déchets			
2-1	Curage préventif (eaux pluviales ou eaux usées)	ML	1.80
2-2	Evacuation des déchets de sable (comprenant prise en charge et traitement)	T	168.10
2-3	Evacuation des déchets autres que sable (comprenant prise en charge et traitement)	T	59.80

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** les propositions ci-dessus et les prestations du tableau pour un an renouvelable.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

